

Côte-d'Or

magazine



Environnement et biodiversité

En mai et juin, le Département refait le printemps !



**Futurs 21 :
la Côte-d'Or
devient laboratoire
d'innovations**
> À lire en p.6

N° 171 Mai 2017



www.cotedor.fr

ACTUS P.16
Un partenariat renouvelé
avec l'ONF

DIJON & AGGLO P.18
Dijon métropole, au cœur
du département de la Côte-d'Or

SORTIR P.24
Le Mois des Climats anime
la Route des Grands Crus

9-10-11 JUIN
GRAND
2017 **PRIX DE L'AGE D'OR**



CIRCUIT DIJON-PRENOIS FRANCE

WWW.GRANDPRIXDELAGEDOR.COM



ZENITH
WATCHES

NOSTALGIE



SOMMAIRE

n°171 Mai 2017

04 INSTANTANÉS

Des événements 100 % Côte-d'Or

06 FOCUS

Futurs 21 : la Côte-d'Or devient laboratoire d'innovations

08 DOSSIER

Environnement et biodiversité
En mai et juin, le Département refait le printemps !

13 ACTUS

- Mineurs Non Accompagnés : la politique volontariste du Département
- Habiter Mieux, une aide pour des logements moins énergivores
- SDIS, un service public de proximité
- Accord-cadre : un partenariat renouvelé avec l'ONF

17 DIJON & AGGLOMÉRATION

- L'ASF de Chenôve voit la vie en couleurs
- Dijon métropole, au cœur du département de la Côte-d'Or
- Collège Marcelle Pardé à Dijon : 50 ans et en pleine forme !

21 100 % CÔTE-D'OR

Le safran, l'or rouge de la Côte-d'Or

23 SORTIR EN CÔTE-D'OR

- Les Jardins du Département, le Garden- rendez-vous de Côte-d'Or
- Le Mois des Climats anime la Route des Grands Crus
- Grand Prix de l'Age d'Or : un "musée" éphémère sur les chapeaux de roues

27 L'AGENDA DE VOS SORTIES

30 TRIBUNES LIBRES

31 PRATIQUE

Faire vivre 100 % du territoire de la Côte-d'Or

La campagne présidentielle qui s'achève a trop souvent relégué les sujets de fond, préférant la polémique et le jeu des petites phrases aux grands enjeux de notre pays. Je souhaite que les élections législatives qui auront lieu en juin permettent d'évoquer les dossiers d'importance fondamentale, parmi lesquels l'aménagement du territoire.

Pendant son quinquennat, François Hollande a fondé l'avenir de notre pays sur le fait métropolitain et la concentration urbaine, prenant ainsi le risque d'accélérer la désertification et de voir des pans entiers du territoire se vider de leur vie. Voilà pourquoi le véritable enjeu de ce printemps 2017, c'est l'aménagement du territoire, en France en général, et en Côte-d'Or en particulier. Car l'aménagement du territoire n'est ni de droite, ni de gauche : il est la France !

L'arrivée de la métropole dijonnaise doit être une chance pour toute la Côte-d'Or, mais pour cela, il faut éviter un repli de la ville sur elle-même. Au contraire, elle doit s'ouvrir aux autres.

Dans ce contexte nouveau, le Conseil Départemental de la Côte-d'Or a une responsabilité majeure : il entend plus que jamais être un rempart contre ce repli et être le garant de l'équilibre du territoire. C'est ce à quoi nous nous employons, au quotidien :

- en déployant l'accès au Très Haut Débit dans les cantons du département,
- en soutenant les investissements des communes dans leur patrimoine,
- en ne fermant aucun collège - et nous n'en fermerons aucun au cours de notre mandat,
- en nous battant pour maintenir une offre de santé de proximité et de qualité,
- en confortant la présence des agents du Conseil Départemental sur le terrain, dans les centres routiers, les Agences Solidarité et Famille, dans les collèges et les centres de secours.

Enfin, un changement culturel de fond est en cours : passer d'une approche fondée sur les institutions et les procédures à une approche fondée sur les acteurs et les projets. C'est ce que nous réalisons en Côte-d'Or, au moyen de la démarche *Futurs 21* (voir les pages "Focus" de ce numéro), un programme d'actions concrètes qui vise à faire de notre territoire le laboratoire des modes de vie de demain.

François SAUVADET

Ancien ministre
 Président du Conseil Départemental
 de la Côte-d'Or



DES ÉLÈVES DU COLLÈGE MARCEL AYMÉ EN CONCERT AU CONSORTIUM 07/04

> DANS LE CADRE DES PARCOURS STARTER MIS EN ŒUVRE PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL, DES ÉLÈVES DE 5^e DU COLLÈGE MARCEL AYMÉ À MARSANNAY-LA-CÔTE ONT JOUÉ UN MINI-OPÉRA AU CONSORTIUM. Lors de cette résidence artistique organisée en partenariat avec l'Association *Why Note*, les collégiens ont travaillé avec deux musiciens, à la création collective d'une œuvre de musique électroacoustique sous forme d'un mini-opéra. Intitulée : *"Des bruits, des sons, des voix pour un mini-opéra"*, les élèves ont réalisé une composition musicale à partir de la voix, chantée, parlée, chuchotée, criée, d'instruments électroniques et de bruitages.

➡ Pour en savoir plus : mycollege21.fr



**4^e SUCCÈS
D'AFFILIÉE
À DOMICILE
POUR LA JDA**
31/03

> CATHERINE LOUIS, VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL CHARGÉE DES SPORTS, A DONNÉ LE COUP D'ENVOI DU MATCH PARRAINÉ PAR LE DÉPARTEMENT, DE LA JDA CONTRE LE CSP LIMOGES. La défense de la JDA s'est à nouveau illustrée face à une équipe de Limoges qui n'a pu recoller au score : 93 à 74 au coup de sifflet final. Avec ce match, le club dijonnais se relance dans la course pour son maintien en Pro A.



**LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL
AU 8^e SALON APPRENTISSIMO** 11 ET 12/04

> Organisé par la CCI Côte-d'Or et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Bourgogne-Franche-Comté, **LE SALON APPRENTISSIMO, SALON DE L'ALTERNANCE, ACCUEILLAIT NOTAMMENT LE STAND DU DÉPARTEMENT OÙ ONT ÉTÉ REÇUS LES ÉTUDIANTS À LA RECHERCHE D'UN APPRENTISSAGE.** Des postes sont à pourvoir dans nos services pour la rentrée 2017 en comptabilité, informatique, communication, cuisine, laboratoire, maintenance, éducation spécialisée, logistique...

➔ Retrouvez toutes les offres sur www.cotedor.fr



**CIRCUITS LOCAUX, VISITE DES CHEFS
DANS UNE EXPLOITATION PORCINE** 15/03

> LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE CÔTE-D'OR TRAVAILLE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES AU DÉVELOPPEMENT DES **FILIÈRES LOCALES.** Le 15 mars dernier, les équipes de cuisine des établissements de restauration collective ont visité une exploitation à Agencourt pour découvrir un élevage de porc sous signe officiel de qualité. L'objectif était de permettre aux gestionnaires et chefs de cuisine de découvrir cette étape de la filière et une offre locale. Cette action s'inscrit dans un cycle de travail sur la valorisation de la viande de porc locale, que le Département proposera aux établissements dans le cadre de son action événementielle de fin d'année.



**LES PRINCIPAUX DE COLLÈGES
REÇUS AU DÉPARTEMENT** 10/04

> LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT A REÇU LES PRINCIPAUX DES COLLÈGES DE CÔTE-D'OR POUR UN TEMPS D'ÉCHANGES SUR PLUSIEURS SUJETS MAJEURS : LE COLLÈGE NUMÉRIQUE, LA PROMOTION DES FILIÈRES LOCALES EN RESTAURATION SCOLAIRE ET LA SÉCURISATION DES COLLÈGES. Concernant le numérique éducatif, le Président a rappelé que 100 % des collèges de Côte-d'Or sont connectés et que le déploiement du SDANT permettra de les raccorder progressivement au Très Haut Débit. Pour la restauration scolaire, il a insisté sur la volonté du Département de favoriser les circuits courts et l'approvisionnement des cantines en produits locaux et/ou biologiques. Enfin, parce que la sécurité des collégiens est une priorité, les travaux de sécurisation seront achevés avant la fin de l'année scolaire.

“ La Côte-d’Or doit devenir le “laboratoire français des modes de vie de demain”. C’est mon souhait, c’est aussi un objectif ambitieux car il s’agit d’inscrire pleinement le Département de la Côte-d’Or dans le XXI^e siècle, à la pointe des innovations sociétales et territoriales. Des innovations sociétales, c’est-à-dire inventer les modes de vie du futur qui répondent à la fois aux besoins des Côte-d’Oriens et aux exigences du développement durable. Des innovations territoriales, car il s’agit d’imaginer et de mettre en œuvre des dispositifs qui n’existent pas encore pour rendre l’aménagement du territoire plus efficace, pour œuvrer de façon à ce qu’aucun territoire ne soit délaissé par les acteurs et services publics. Pour réussir la mise en place de ce concept et ce “territoire du futur”, il faut une forte implication des responsables politiques et économiques du territoire. Citoyens, entreprises, tissu associatif et acteurs publics doivent se mobiliser et agir ensemble pour imaginer d’abord et mettre en place ensuite “les modes de vie de demain”. Ce projet est une chance pour la Côte-d’Or. Elle possède la taille idéale pour mener une telle expérimentation. Elle est un territoire à l’image de la France. Le Conseil Départemental, lui, est la collectivité de proximité, et, à ce titre, un acteur de la vie quotidienne. Ses élus souhaitent s’impliquer dans l’émergence de solutions nouvelles, pour dessiner la Côte-d’Or de demain. ”

François Sauvadet
Président du Conseil
Départemental de la Côte-d’Or



FUTURS 21

La Côte-d’Or devient d’innovations

1 Futurs 21, une gouvernance, des partenaires

Ce vaste projet, dont l’initiative revient au Conseil Départemental de la Côte-d’Or, au cabinet Synergie/Deloitte spécialisé dans le développement durable et au Cercle Entrepreneurs et Territoires, un club d’entreprises voulant s’impliquer dans la démarche, sera également accompagné par des chercheurs et experts scientifiques de l’Université de Bourgogne - Franche-Comté. Plus largement, le dispositif a vocation à impliquer les acteurs côte-d’oriens volontaires comme les pôles d’excellence et ceux de la région Bourgogne - Franche-Comté (Conseil Régional, Métropole, Agence Régionale de Santé, Chambres Consulaires...).

Pour simplifier la gouvernance du projet *Futurs 21* et la rendre plus efficace et immédiatement opérationnelle, une association réunissant les trois partenaires fondateurs sera créée. Tous sont engagés autour d’une même volonté, celle de faire de la Côte-d’Or, une terre d’innovations, tournée vers l’avenir pour ne pas subir le présent.

2 Futurs 21, une ambition, des projets

Futurs 21 est une grande ambition, celle de l’expérimentation des modes de vie de demain avec le citoyen, les entreprises, le tissu associatif et les acteurs publics. C’est une démarche dont les contours se dessinent autour des habitudes de consommation, des usages numériques et des politiques de proximité. Avec un lancement prévu ce printemps, les projets doivent d’ores et déjà être identifiés et suffisants. Ils sont issus de ceux portés par le Département et ses partenaires, par Deloitte ou le Cercle Entrepreneurs et Territoires. Les grands acteurs économiques nationaux peuvent entrer dans la démarche et utiliser la Côte-d’Or comme terre d’expérimentations. Parmi les projets retenus : l’Agenda 21 scolaire porté par le Département, et menant des actions de sensibilisation auprès des collégiens sur les enjeux environnementaux ; l’accompagnement des locataires d’Orvitis, bailleur social, vers de nouveaux modes de vie ; le déploiement d’un modèle d’économie de fonctionnalité, à savoir la location plutôt que l’achat chez Seb ; l’évolution des modes de consommation selon les saisons avec Intermarché...



laboratoire

3 Futurs 21, un engagement, des objectifs

En s'appuyant sur des volontés politiques et entrepreneuriales fortes ainsi que sur l'expérience de ses fondateurs et de leurs partenaires, *Futurs 21* affiche clairement ses objectifs.

Il s'agit d'attirer ou de développer en Côte-d'Or des projets publics ou privés innovants finalisés ou expérimentaux visant à une mutation des modes de vie, et d'étudier, à l'échelle du département, la façon dont la population fait évoluer ces modes de vie, son engagement dans une transition socio-écologique. La publication des résultats des études ainsi menées permettra de renforcer le rayonnement international de la Côte-d'Or. En participant à la convergence de toutes les initiatives déjà prises et en les intégrant dans ses politiques, quand c'est possible au regard de ses compétences, le Conseil Départemental devient le miroir des innovations sociétales de demain. Les 553 000 habitants de Côte-d'Or seront invités à donner leur avis, l'occasion de leur donner le pouvoir d'agir ou d'interagir.

La Côte-d'Or du futur passe d'abord par son aménagement numérique

Avec son Schéma Directeur d'Aménagement Numérique du Territoire, le "SDANT", le Conseil Départemental a misé sur l'avenir. Ce plan ambitieux de déploiement de la fibre optique en Côte-d'Or, hors agglomérations de Dijon et de Beaune, s'inscrit dans la volonté du Département de faire entrer tous ses territoires dans l'ère du digital.

Le financement total de la 1^{re} phase du SDANT (2015-2017), qui vise à résoudre en priorité les zones de carence en ADSL, soit 320 communes, représente un investissement total de 74 millions d'euros.

Le SDANT va prochainement entrer dans sa deuxième phase.

Son objectif ? Faire en sorte que toutes les communes de Côte-d'Or puissent bénéficier d'un débit permettant d'obtenir du "triple play" (Internet, téléphone, télévision).

www.thd.cotedor.fr

Profil Côte-d'Or

La Côte-d'Or est une "petite France" :

- Diversité des territoires : urbains, périurbains, ruraux
- 553 000 habitants dont 253 000 pour l'agglomération dijonnaise
- La communauté urbaine de Dijon regroupe 24 communes dont 6 d'environ 10 000 habitants
- La Côte-d'Or présente une forte concentration urbaine et une désertification rurale
- Sa population est vieillissante

Futurs 21, pour changer nos modes de vie

De nombreux domaines sont concernés par cette expérimentation, dans tous les aspects de notre vie quotidienne :

- santé, bien vivre
- alimentation, produits locaux
- logement et domotique
- consommation responsable
- innovation pédagogique
- mobilité

Appel à projets Futurs 21

Futurs 21, c'est l'initiative "d'accueil et d'accélération de l'innovation sociétale" en Côte-d'Or pour faire de notre beau territoire, le premier "laboratoire français des modes de vie de demain".

Si vous souhaitez partager des projets à déployer en Côte-d'Or, écrivez à contact@futurs21.fr



Environnement et biodiversité

**En mai et juin, le Département
refait le printemps !**



La Côte-d'Or bénéficie d'un patrimoine naturel remarquable qu'il est indispensable de préserver. C'est pourquoi le Conseil Départemental, avec les associations et collectivités locales, s'emploie à la protection de l'environnement au travers de grands enjeux tels que la gestion des ressources en eau, des espaces naturels et des forêts.

En Côte-d'Or, quatre Espaces Naturels Sensibles (ENS) hébergeant des espèces animales et/ou végétales remarquables ou présentant des fonctionnalités écologiques qu'il faut conserver et transmettre, ont été labellisés depuis 2013.

Par ailleurs, en matière d'énergie, la politique Départementale est tournée vers le développement du "Bois-Énergie", encourageant notamment la création de chaufferies automatiques.

Enfin, le Conseil Départemental a élaboré le Plan Climat Énergie Territorial de la Côte-d'Or, qui vise une réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020 et de 75 % à l'horizon 2050.

Éduquer à l'environnement

Afin de partager cette préoccupation environnementale, et en s'appuyant sur plusieurs rendez-vous nationaux et internationaux, le Département fera cette année encore son "Printemps de l'Environnement". En mai et juin, il organisera en partenariat avec les acteurs cote-d'oriens de l'environnement, différentes animations destinées à valoriser les richesses naturelles et les espèces remarquables de la Côte-d'Or. Une occasion de sensibiliser le grand public, et notamment les plus jeunes, aux enjeux environnementaux et au patrimoine naturel de notre département, car "*nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants*" (Saint-Exupéry).

Mais pour l'instant, revenons sur nos espaces naturels...

Les Espaces Naturels Sensibles, écrins de biodiversité en Côte-d'Or !

Afin de préserver la qualité des sites, paysages, milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels, la loi du 18 juillet 1985 a donné aux Conseils Départementaux la compétence d'élaborer et de mettre en œuvre une politique de protection et de gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Le Département de la Côte-d'Or a déjà labellisé 4 sites. Présentation.



Pelouse et marais tufeux à Saint-Germain-le-Rocheux

Le site de Saint-Germain-le-Rocheux a été le premier ENS labellisé de Côte-d'Or en 2013. Ce site de 6,6 hectares, juché sur un plateau calcaire, a été choisi pour ses richesses faunistiques et floristiques, qui méritent d'être préservées. Situé dans le vallon du Brevon, au cœur d'un splendide ensemble de pelouses et marais tufeux, l'ENS abrite un biotope formé de communautés végétales originales et protégées. Y sont recensées des espèces montagnardes comme le choin ferrugineux, ainsi qu'une orchidée typique des zones humides : l'Épipactis des marais. On y trouve également des amphibiens et des demoiselles, proches des libellules, comme l'Agrion de Mercure, ou encore des mollusques rares. Les marais tufeux constituent par ailleurs une spécificité régionale. Si le site n'est pas en accès libre, car trop fragile, des visites grand public y sont régulièrement organisées.

Offrez-vous une visite virtuelle de cet ENS sur cotedor.fr rubrique Espace Naturels Sensibles

Marais de la Rosière à Mirebeau-sur-Bèze

Second ENS de Côte-d'Or, inauguré en mai 2016, le marais de la Rosière est un site de 14 hectares caractérisé par une forêt humide d'aulnes et de frênes, des formations herbacées marécageuses et aquatiques. Il abrite plusieurs espèces végétales patrimoniales, comme l'Œnanthe fluviatilis, dont il ne subsiste que quelques stations en France. Il affiche par ailleurs une faune diversifiée (ragondins, chevreuils, sangliers, lièvres, chauve-souris, grenouilles, poissons, 36 espèces d'oiseaux...). Situé au cœur de la ville, près de l'école et du collège, c'est un lieu idéal pour la sensibilisation des jeunes publics. Un château, son parc et un moulin contribuent à l'intérêt culturel du site. Le plan de gestion, élaboré par le CENB, est appliqué par l'Office National des Forêts, gestionnaire du site. Dans ce cadre, des opérations de préservation, des animations pédagogiques et des inventaires naturalistes sont réalisés.



La réserve des Maillys, trésor écologique

Ex site d'extraction lié à la construction de l'A39, conçue dès son exploitation et son réaménagement pour devenir ce qu'elle est aujourd'hui, la réserve des Maillys est un lieu remarquable d'observation et d'éducation à l'environnement.



Prairies calcaires à Talant et Plombières-lès-Dijon

Les combes et pelouses calcaires de la Vallée de l'Ouche ont été proposées à labellisation ENS en juillet 2016. Le site comprend les secteurs de la Fontaine aux Fées, de la Combe Valton, de la Peute Combe, du coteau de Chaumont et des Novaies sur Talant ; du Golot, des Etillothes, de la Folle Pensée, de la Combe Genelle et du Mont Calvaire sur Plombières-lès-Dijon. Sur 200 hectares, le plus grand ENS du Département présente des pelouses sèches et marneuses, des éboulis, des falaises ainsi que des fourrés xérophiles et des boisements secs. Il abrite 5 espèces végétales protégées et 9 menacées de disparition comme la Scutellaire des Alpes. La faune y est également remarquable avec la présence d'au moins 5 papillons menacés de disparition, d'un rapace, le Circaète Jean-le-Blanc, emblématique de ces milieux ou encore de plusieurs reptiles protégés (couleuvres et lézards). Le CENB, à l'origine du projet de création d'ENS, en est le gestionnaire.



Lac de Marcenay

Labellisé ENS en juillet 2016, le lac de Marcenay, d'une surface de 115 hectares, présente plusieurs intérêts : le site est l'une des plus grandes roselières de Côte-d'Or permettant la nidification d'oiseaux rares et menacés comme le Blongios nain ou la Rousserolle turdoïde ; il accueille une surface importante d'herbiers aquatiques d'intérêt européen, comme les groupements à Characées ; il abrite des marais alcalins également d'intérêt européen, hébergeant plusieurs espèces végétales menacées de disparition parmi lesquelles l'Orchis incarnat. Enfin, le passé industriel du lieu (haut fourneau) constitue un potentiel d'interprétation important pour ce site, dont le CENB et la Fédération de Pêche sont les propriétaires et gestionnaires. L'inauguration officielle de l'ENS pourrait avoir lieu au printemps 2018, lorsque l'étang actuellement en assec, aura été remis en eau.



Le plan d'eau, retrocédé par APRR au Département en 1995, a été aménagé pour favoriser sa réappropriation par la faune. Remarquable, il l'est aussi bien en termes de superficie (36 hectares) que de biodiversité : 150 espèces d'oiseaux, dont beaucoup sont protégées, y trouvent 15 habitats différents d'un grand intérêt scientifique. En hiver et en périodes migratoires, la réserve constitue un refuge pour les oiseaux d'eau : grande aigrette, foulque macroule, sarcelle d'hiver, fuligule milouin et morillon, canards souchet et chipeau. À l'automne, il est possible d'observer bécassine des marais, chevalier guignette ou vanneau huppé. Un sentier pédagogique permet de découvrir la faune et la flore caractéristiques du Val de Saône et des zones humides.

Afin de sensibiliser le public aux enjeux de la préservation de la biodiversité et du patrimoine naturel, le Département organise des visites du site pour les groupes, avec l'association TUSSILIQ, la Ligue de l'Enseignement et la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO). Tout au long de l'année, collègues, écoles et associations viennent découvrir la faune et la flore à l'aide de jumelles et avec un animateur spécialisé. La réserve est également ouverte au public à des moments clés pendant lesquels, petits et grands naturalistes, peuvent découvrir les oiseaux migrateurs qui y font halte.

Afin de rendre ces visites encore plus spectaculaires et pédagogiques, un nouveau dispositif vidéo sera inauguré fin mai. Deux caméras à 360 degrés, équipées de zooms puissants, filmeront les oiseaux en direct. Elles permettront de réaliser des vidéos, qui pourront être diffusées sur le site lorsque les animaux ne seront pas visibles. C'est la première fois qu'un tel outil pourra observer en permanence et avec autant de proximité ces animaux remarquables. Une innovation pour assouvir la curiosité des 1 000 visiteurs annuels de la réserve des Maillys !

Prairies fleuries et mesures agro-environnementales

Pour concilier agriculture et environnement

En complément de la recherche de maîtrise foncière pour protéger les espaces naturels, le Schéma Départemental des ENS prévoit un soutien à la maîtrise d'usages agricoles notamment dans le Val de Saône avec, depuis 2013, la contractualisation de Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC).



Ces mesures visent au maintien de la biodiversité des prairies humides du secteur par la mise en œuvre de pratiques agricoles favorables (retard de fauche, absence de fertilisation...), définies par le Conseil Départemental et animées par la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or et la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Agriculteur à Chivres, Arnaud Guillien est engagé dans une MAEC rotationnelle depuis quatre ans. Il a décroché le premier prix du concours général des prairies fleuries lors du dernier Salon de l'Agriculture. Ce concours permet de valoriser les exploitations vertueuses, qui, dans le cadre des MAEC, parviennent à concilier valeur agronomique et valeur écologique des prairies. La parcelle primée d'Arnaud présentait le meilleur équilibre agri-écologique dans la catégorie des plaines humides. Le savoir-faire de l'EARL de la Croze et ses pratiques exemplaires en termes de biodiversité ont été salués devant douze autres exploitations françaises en lice. "C'est une



C'est le Printemps de l'Environnement !
 Visite de la parcelle de prairie fleurie,
 samedi 27 mai le matin
 Info et inscription sur cotedor.fr

parcelle de fauche sur laquelle on fait du foin en juin-juillet, puis, que l'on exploite en pâturages jusqu'en novembre. Cela permet de valoriser l'herbe et de favoriser la biodiversité. 60 espèces végétales y ont été recensées", explique Arnaud Guillien. En pratique, l'EARL de la Croze est engagée dans une MAEC sur une parcelle d'une dizaine d'hectares. "Un retard de fauche de 40 jours est appliqué sur l'un de ces dix hectares afin de préserver la faune et plus particulièrement deux espèces d'oiseaux qui font leurs nids au sol. Cette fauche tardive permet également aux abeilles de butiner plus longtemps", précise Arnaud Guillien.

MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

LA POLITIQUE VOLONTARISTE
DU DÉPARTEMENT

EN 2016, LE DÉPARTEMENT DE LA CÔTE-D'OR A ÉVALUÉ 90 % DE PLUS DE MINEURS NON ACCOMPAGNÉS (MNA) QU'EN 2015. FACE À CET AFFLUX, CONSÉQUENCE DES BOULEVERSEMENTS GÉOPOLITIQUES QUI AGITENT LE MONDE ACTUELLEMENT, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL TENTE DE DIVERSIFIER ET D'ADAPTER SES SOLUTIONS D'ACCUEIL.

205 Mineurs Non Accompagnés (MNA) sont arrivés dans le département en 2016. Après évaluation de la minorité et de l'isolement de ces jeunes, 60 ont été admis à l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) du Département. *“Pour être admis à l'ASE, des évaluations sont réalisées. Elles doivent confirmer la minorité et l'isolement du jeune privé de la protection de sa famille”*, explique Bernadette Matrot-Gruet, adjointe à la direction Parentalité, Enfance, Culture et Sports du Conseil Départemental. C'est à l'issue d'une enquête sociale, voire d'une expertise médicale sollicitée par l'autorité judiciaire (examen radiologique osseux du jeune), qu'une ordonnance de placement provisoire est prise par le juge pour enfant ou le Procureur de la République qui confie le jeune au Conseil Départemental. Les jeunes déclarés non mineurs sont, quant à eux, du ressort de l'État.

Diversifier les lieux et les formules d'accueil

131 mineurs non accompagnés sont actuellement confiés à l'ASE en Côte-d'Or. Au cours du premier trimestre 2017, 64 jeunes ont été évalués par la Cellule de d'Enfance en danger et des urgences (CEDU). Le Conseil Départemental a donc décidé de renforcer les moyens humains au sein de la cellule. Il a aussi consolidé les possibilités d'accueil de ces jeunes, en créant notamment une unité d'accueil pour MNA relevant de la



Maison de l'Enfance (MDE). Celle-ci accueille, depuis fin 2016, 17 jeunes, avec un projet scolaire orienté vers une formation professionnalisante, dans quatre appartements. À partir du mois de juin, elle suivra également 4 à 5 jeunes résidant dans un appartement du Foyer des Jeunes Travailleurs Urbanalis à Dijon. Le Département a aussi négocié l'accueil de quelques jeunes au sein du Foyer des Jeunes Travailleurs à Beaune. Dès la rentrée de septembre, une douzaine de jeunes seront accueillis sur le site de la Maison de l'Enfance à Ahuy, tandis que l'Institut de Vigne (IDV) à Semur-en-

Auxois en accompagnera une dizaine d'autres. Enfin, quelques places sont réservées aux MNA dans les Maisons d'enfants à caractère social (MECS) du département gérées par la PEP21, l'Acodège, l'Association beaunoise pour la protection de l'enfance (ABPE) et l'IDV. L'accompagnement des Mineurs Non Accompagnés représente une enveloppe annuelle de 5,5 M€ pour l'institution. *“Le Département de la Côte-d'Or a pris ses responsabilités et a su mieux anticiper l'accroissement de mineurs non accompagnés sur son territoire que d'autres départements”*, témoigne Bernadette Matrot-Gruet.

Qui sont les MNA de Côte-d'Or ?

Ils sont originaires d'une trentaine de pays différents. 70 % viennent d'Afrique (Mali, Guinée, Côte d'Ivoire, Congo, Nigeria). Ils fuient souvent une guerre civile ou la persécution dans leur pays. Leur départ peut aussi être motivé par une migration économique. Majoritairement, les MNA ont plus de 15 ans et 80 % sont des garçons. Tous recherchent en France une vie meilleure et une mise en sécurité. Ils arrivent souvent dans un état physique et psychologique déplorable (dénutrition, carences, traumatisme de l'exode et du voyage). Le Département s'appuie sur un solide réseau de traducteurs pour comprendre leur histoire. Par ailleurs, le Département a appelé l'État à lutter sans relâche contre les filières d'immigration clandestine.



HABITER MIEUX

UNE AIDE POUR DES LOGEMENTS MOINS ÉNERGIVORES

EN PARTENARIAT AVEC L'AGENCE NATIONALE DE L'HABITAT (ANAH), LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ENCOURAGE LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS À ENGAGER DES TRAVAUX PERMETTANT DE RÉALISER DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS LEUR LOGEMENT GRÂCE AU PROGRAMME "HABITER MIEUX". DES AIDES QUI AUGMENTENT EN 2017 !

Une nouvelle aide directe à l'ingénierie de 250 € pour financer des prestations d'accompagnement, un taux de subvention maximale en hausse de 10 %... En 2017 le Département met tout en œuvre pour aider les propriétaires à bien se chauffer et améliorer leur confort, tout en réduisant le montant de leur facture d'énergie !

"Habiter Mieux", c'est pour qui ?

Vous êtes propriétaire occupant d'un logement de plus de 15 ans, vous disposez de ressources modestes (barème de l'Anah), vous n'avez pas bénéficié d'un prêt à taux zéro pour l'accession à la propriété dans les 5 dernières années, vous habitez en Côte-d'Or hors agglomération dijonnaise et vous souhaitez engager des travaux d'amélioration de la performance énergétique de votre bien (pour un gain énergétique d'au moins 25 %) ? Vous pouvez bénéficier des aides "Habiter Mieux". La subvention pourra atteindre 60 % du montant HT des travaux (dans la limite d'un plafond de travaux subventionnables de 20 000 €) à laquelle s'ajoutera

une prime "d'aide de solidarité écologique" pouvant aller jusqu'à 2 000 €. Si vos travaux conduisent à un gain énergétique de plus de 40 %, le Conseil Départemental majorera ces aides de 250 € (sous conditions de ressources).

Pourquoi pas vous ?

Réaliser des travaux de rénovation thermique (amélioration du système de chauffage, travaux d'isolation des murs ou de la toiture, changement des menuiseries, installation d'une ventilation...) allégera sensiblement votre facture d'énergie. Depuis 2011, 300 000 ménages français ont été accompagnés techniquement et financièrement dans leurs travaux de rénovation par le programme "Habiter Mieux". En Côte-d'Or, 35 à 40 % des propriétaires occupants peuvent en bénéficier. Des conditions spécifiques existent aussi pour les propriétaires bailleurs.

➔ **En savoir + : Point Rénovation Info Service Adil : 03 80 66 28 88 - adil.21@wanadoo.fr - www.cotedor.fr**

REPÈRES

245 logements pourront être rénovés en Côte-d'Or en 2017 grâce au programme "Habiter Mieux"

40 % de gain énergétique (en moyenne) par logement rénové

52 500 € réservés par le Conseil Départemental au titre du programme "Habiter Mieux" en 2017

RENSEIGNEZ-VOUS SANS ATTENDRE : LE PROGRAMME "HABITER MIEUX" PREND FIN EN 2017 !

Jusqu'à fin juin, 6 réunions publiques d'information sur les territoires de Côte-d'Or sont organisées à : Bligny-sur-Ouche le 16 mai, Saulieu le 1^{er} juin (à confirmer), Saint-Jean-de-Losne le 7 juin, Châtillon-sur-Seine le 14 juin, Sombornon le 15 juin, Arnay-le-Duc le 16 juin.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CÔTE-D'OR EST AUX CÔTÉS DU SDIS21 AVEC UNE ENVELOPPE DE PLUS DE 17 M€ CHAQUE ANNÉE. EN PLUS D'ACCOMPAGNER SON FONCTIONNEMENT, IL S'AGIT D'ENTREtenir, RÉNOVER, VOIRE CONSTRUIRE DES CASERNES SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET DE MAINTENIR AINSI UN SERVICE DE PROXIMITÉ EFFICACE SUR TOUTE LA CÔTE-D'OR.

En 2017, le programme de rénovation /construction est assez dense. Un nouveau centre d'incendie et de secours (CIS) est en cours de réalisation à Vitteaux, tandis que deux casernes seront intégralement réhabilitées à Sombernon et Genlis cet été. Ces trois chantiers représentent 1,75 M€ pour le SDIS qui poursuit d'autres travaux de mise en conformité, étanchéité, réfection... sur différents sites.

Des casernes adaptées aux pompiers du XXI^e siècle

À Vitteaux, l'ancien CIS va être remplacé par un nouveau bâtiment sur un emplacement plus pertinent. C'est Leslie David, architecte dijonnaise à qui l'on doit les récents centres de Brazey-en-Plaine et du Val d'Ouche, qui est aux manettes du projet. Elle-même sapeur-pompier volontaire, elle a imaginé un bâtiment moderne et fonctionnel, adapté aux besoins des pompiers d'aujourd'hui. *“C'est un concept de caserne développé dans les pays du nord de l'Europe. Innovant et design, le nouveau centre jouera sur la transparence et la lumière. Il a été conçu comme une vitrine à l'entrée de la commune de Vitteaux”*, précise le commandant Olivier Roy, chef du Groupement des Systèmes d'information et



Le projet de CIS à Vitteaux par Leslie David de Sistem Architecture

© Sistem architecture

de la communication du SDIS21. Le nouvel équipement devrait être opérationnel fin 2017.

À Genlis et Sombernon, c'est le choix de la réhabilitation qui a été fait. Les espaces seront reconfigurés afin de créer des outils plus fonctionnels. La difficulté de ces deux chantiers est qu'ils seront réalisés en sites occupés, pour une livraison début 2018.

Engagez-vous !

Ces opérations améliorent les conditions de service et de vie des sapeurs-pompiers, et réaffirment la présence active du service public de secours sur l'ensemble de la Côte-d'Or. C'est aussi une reconnaissance de l'engagement et du respect de nos pompiers que de leur offrir des lieux modernes et fonctionnels pour l'exercice de leur mission. Le SDIS21 est toujours à la recherche de citoyens motivés pour s'engager dans la sécurité civile de leur territoire. Ce service public d'urgence s'appuie principalement sur le volontariat. La volonté de servir la collectivité et un minimum de disponibilité sont les bases pour devenir sapeur-pompier volontaire. Vous avez entre 18 et 55 ans et vous résidez à dix minutes maximum d'un centre de secours, n'hésitez pas à vous engager !

➔ + d'infos : www.sdis21.fr

LE SDIS DE CÔTE-D'OR C'EST :

1402 sapeurs-pompiers volontaires

285 pompiers professionnels

75 personnels techniques et administratifs

45 casernes sur tout le département

À SAVOIR

L'organisation territoriale du SDIS21 repose sur un maillage territorial étroit, afin de mettre chaque habitant à moins de 20 minutes d'un centre de secours

ACCORD-CADRE

UN PARTENARIAT RENOUVELÉ AVEC L'ONF

UN TROISIÈME ACCORD-CADRE SERA PROCHAINEMENT SIGNÉ ENTRE LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL ET L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF) POUR 2017-2021.

IL S'APPUIERA SUR DES ACTIONS EXISTANTES RECONNUES ESSENTIELLES À LA POLITIQUE FORESTIÈRE DÉPARTEMENTALE ET EN INITIERA DE NOUVELLES, DÉJÀ INSCRITES AU PLAN CLIMAT ÉNERGIE TERRITORIAL DE LA CÔTE-D'OR.

Depuis 2010, le Département mène une politique forestière volontariste. Avec ce nouvel accord-cadre, il pourra notamment développer et renforcer ses actions en matière de dépressage (suppression de jeunes plants afin de favoriser les arbres au plus grand potentiel) et reboisement. À travers son programme forêt-bois, il accompagne les communes forestières s'engageant dans une production de bois d'œuvre feuillus de qualité, soutenant ainsi la création d'emplois en milieu rural. 1 000 m³ de bois récolté dans la région assurent 8 à 10 emplois dans la filière bois. Des emplois qui ont l'avantage de ne pas être délocalisables ! Entre 2012 et 2016, 152 dossiers d'aides forestières ont été déposés au Département par près de 90 communes qui ont ainsi reçu 550 000 € de subventions pour une superficie dépassant les 1 211 hectares aménagés.

La montée en puissance de la MBE 21 !

L'accord-cadre 2012-2016 reconnaissait déjà, comme objectif incontournable, le soutien à la Mission Bois-Énergie Côte-d'Or (MBE 21) qui promeut et développe le bois-énergie, première énergie renouvelable, par la mise en place d'actions de sensibilisation et l'accompagnement de maîtres d'ouvrage (collectivités locales, hôpitaux, bailleurs sociaux). En partenariat



avec l'ONF et, depuis 2011, le Syndicat d'Énergies de Côte-d'Or (SICECO), elle réalise des analyses d'opportunité des projets, des études d'approvisionnement en combustible, des diagnostics énergétiques des patrimoines et participe à la réalisation des études de faisabilité. Entre 2012 et 2016, la MBE 21 a mené près d'une cinquantaine de réunions d'information et signé 26 conventions avec des porteurs de projet. 22 chaufferies automatiques ont bénéficié de ses services et ont été subventionnées par le Département pour près de 656 000 €. Depuis 2012, 1 602 tonnes de CO₂ et 463 tonnes équivalent pétrole sont évitées chaque année et 2 000 tonnes de bois sont valorisées.

ENS, stockage de bois et chantiers d'insertion

Le Conseil Départemental s'est doté en 2012 d'un Schéma départemental des

Espaces Naturels Sensibles (ENS) afin de protéger et valoriser le patrimoine naturel de la Côte-d'Or. Après le site de Mirebeau-sur-Bèze, et un troisième site actuellement à l'étude dans l'arrière côte dijonnaise, un site forestier pourrait être labellisé ENS dans les prochaines années, géré par l'ONF. Les réserves biologiques de Cîteaux, Sèchebouteuille et Combe Bellefontaine sont notamment envisagées. Après une étude lancée en 2015 sur les emprises départementales, 17 d'entre elles ont été recensées pour être destinées au stockage des grumes (12 dans le Châtillonnais, 3 dans le Beaunois et 2 en Saône-Vingeanne) et transférées au domaine communal dès 2017.

Enfin, concernant les chantiers d'insertion, l'ONF et le Département, chef de file, s'engagent à proposer aux structures concernées des prestations adaptées aux territoires.

Dijon & agglomération

L'action du Conseil Départemental



L'ASF DE CHENÔVE VOIT LA VIE EN COULEURS

La plasticienne dijonnaise Aurore-Caroline Marty, diplômée des Beaux-Arts de Dijon, a animé aux dernières vacances de la Toussaint une première série d'ateliers de recherches autour des formes géométriques et de la symétrie. Des idées ont émergé et trois projets ont été soumis au vote des usagers et des travailleurs sociaux de l'ASF. Auparavant, les participants (un groupe d'une vingtaine de personnes, enfants et adultes suivis à l'ASF) avaient visité les locaux de l'Adosphère et du campus universitaire ainsi que le centre historique de Dijon, afin de nourrir leur regard et développer leur créativité.

Un ASF relooké

Le projet retenu a été mis en œuvre aux vacances de février. Des peintures abstraites, aux motifs graphiques, ont progressivement habillé les murs et le sol des bureaux d'entretiens et des couloirs de l'Accueil. L'action s'est poursuivie à Pâques,

LES USAGERS DE L'ACCUEIL SOLIDARITÉ ET FAMILLE DE CHENÔVE JUGEAIENT LES LOCAUX PEU ACCUEILLANTS. L'IDÉE D'UNE ACTION COLLECTIVE "PARCOURS CROISÉS", ALLIANT LA CULTURE ET LE SOCIAL, A DONC MÛRI CHEZ LES PROFESSIONNELS. AINSI DE L'ACCUEIL PAR L'ART À L'ART D'ACCUEILLIR, NOM DONNÉ À L'ACTION, A PERMIS AUX TRAVAILLEURS SOCIAUX ET USAGERS D'ŒUVRER ENSEMBLE, SOUS LA HOULETTE D'UNE PLASTICIENNE, POUR EMBELLIR L'ASF.

avec notamment un travail de recherche pour réaliser la décoration du bureau "jeunes", qui sera créé cet été. Enfin, à la Toussaint 2017, le couloir se parera de bas-reliefs.

Un résultat surprenant

L'accueil réservé aux peintures est unanime : les usagers du bâtiment sont agréablement surpris par la qualité du travail qui a été mené. Les participants à l'action sont fiers de leur œuvre et le personnel de l'ASF ravi d'exercer ses missions dans ce cadre chaleureux !

➔ **Initiés par le Conseil Départemental, les Parcours Croisés sont des actions collectives, co-construites par des travailleurs médico-sociaux et le service culture du Département, en vue de lutter contre les exclusions et de se rapprocher de la culture.**

PAROLES DE PARTICIPANTS

"Tout me plaît dans ce projet : l'entente, la communication, l'organisation, le travail réalisé avec toutes les personnes de ce projet".

"Ça fait plaisir car on peut se dire qu'on va laisser une trace de notre passage ici".

DIJON MÉTROPOLE, AU CŒUR DU DÉPA

DÉFINITION

SELON L'ARTICLE L5217-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, UNE MÉTROPOLE EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI) QUI REGROUPE PLUSIEURS COMMUNES "D'UN SEUL TENANT ET SANS ENCLAVE" QUI S'ASSOCIENT AU SEIN D'"UN ESPACE DE SOLIDARITÉ POUR ÉLABORER ET CONDUIRE ENSEMBLE UN PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, ÉDUCATIF, CULTUREL ET SOCIAL DE LEUR TERRITOIRE AFIN D'EN AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ ET LA COHÉSION".

15 MÉTROPOLIS FRANÇAISES EXISTANTES

Bordeaux, Brest, Grenoble-Alpes, Lille, Montpellier Méditerranée, Grand Nancy, Nantes, Nice-Côte d'Azur, Rennes, Rouen Normandie, Strasbourg, Toulouse, Grand Paris, Aix-Marseille-Provence et Lyon.

ET 7 "PETITES NOUVELLES"

- Saint-Étienne (403 000 habitants)
- Toulon (430 000 habitants)
- Clermont-Ferrand (284 000 habitants)
- Metz (221 000 habitants)
- Tours (299 000 habitants)
- Orléans (275 000 habitants, capitale de région Centre-Val de Loire)
- Dijon (255 000 habitants, capitale de Bourgogne - Franche-Comté)



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SUR L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

1 240 agents (dont collèges : 190 ; Agences Solidarité et Famille : 290 ; Unités techniques territoriales : 50)

19 collèges (dont 11 sur Dijon)
9 140 élèves. 3 M€ en fonctionnement/an et près de 40 M€ investis depuis 2008

1^{er} acteur de l'action sociale :
2 600 bénéficiaires de l'APA,
6 000 bénéficiaires du RSA

Plus de 32 M€ investis depuis 2008 sur 341 km de routes départementales en agglomération

Près de 55 M€ consacrés aux grands projets de l'agglomération et de ses communes

CE QUE DIT LA LOI



RTEMENT DE LA CÔTE-D'OR

LA MÉTROPOLE, QUELLES COMPÉTENCES ?

- **Développement économique, social et culturel** : promotion économique, gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; gestion d'équipements culturels, socio-éducatifs et sportifs d'intérêt métropolitain.
- **Aménagement de l'espace métropolitain** : schéma de cohérence territoriale ; organisation des transports publics ; entretien de la voirie ; parcs et aires de stationnement et plan de déplacements urbains.
- **Politique de l'habitat** : politique de l'habitat et du logement ; du logement social.
- **Politique de la ville** : diagnostic du territoire et définition du contrat de ville ; animation des dispositifs contractuels de développement urbain, insertion économique et sociale et dispositifs locaux de prévention de la délinquance.
- **Gestion des services d'intérêt collectif** : assainissement et eau ; services d'incendie et de secours.
- **Protection de l'environnement et politique du cadre de vie** : gestion des déchets ménagers et assimilés ; lutte contre la pollution ; soutien aux économies d'énergies.

QUELLES COMPÉTENCES DU DÉPARTEMENT VERS LA MÉTROPOLE ?

Par convention passée avec le Département, la métropole pourra exercer sur son périmètre, par transfert (à la place du Département) ou par délégation (pour le compte du Département), tout ou partie d'au moins 3 des 8 groupes de compétences suivants :

- Aides au titre du Fonds de Solidarité Logement.
- Action sociale auprès des personnes en perte d'autonomie de vie.
- Mise en œuvre du programme départemental d'insertion sociale et professionnelle.
- Aide aux jeunes.
- Prévention spécialisée auprès des jeunes et des familles en difficulté.
- Action sociale en faveur des personnes âgées et de leurs aidants.
- Tourisme, équipements culturels et sportifs.
- Collèges. Néanmoins, la gestion des collèges ne peut être transférée à la Métropole si le Département s'y oppose.

La gestion des routes classées dans le domaine public routier départemental est automatiquement transférée à la Métropole par arrêté préfectoral.

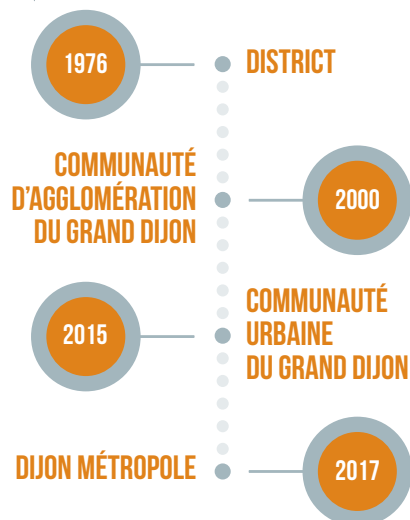
DIJON MÉTROPOLE, UNE CHANCE POUR LA CÔTE-D'OR ?

- Une capitale départementale et régionale forte et rayonnante. Le statut de Métropole joue positivement sur son image et son attractivité.
- Une dynamique au profit de toutes les communes de l'agglomération, au profit aussi de toute la Côte-d'Or et de la région Bourgogne - Franche-Comté.
- Mais au-delà du statut, quel projet ? L'obtention du statut de Métropole s'est faite avant la présentation d'un projet de territoire.

DANS LA NÉGOCIATION QU'IL MÈNERA AVEC LE GRAND DIJON, LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SERA ATTENTIF :

- au maintien de la qualité du service public transféré à la Métropole dans les domaines de compétences retenus par la convention, et à la situation des agents du Département qui auraient vocation à rejoindre la Métropole,
- à la qualité du cadre de vie et de services proposés aux habitants de la métropole et à l'ensemble des Côte-d'Oriens, à la cohérence et au maintien d'une équité territoriale garantissant l'intérêt 100 % Côte-d'Or,
- à la dynamique territoriale attendue à l'échelle départementale et régionale.

DE DIJON À DIJON MÉTROPOLE



DÉLAIS DE RIGUEUR POUR LE CALENDRIER DE NÉGOCIATION

AVANT JANVIER 2019

Convention de transfert des compétences



AVANT JUILLET 2019

Convention de transfert des moyens correspondants



François Sauvadet : *“Je dis oui à une métropole attractive, ouverte et rayonnante sur tout le territoire côte-d'orien et au-delà, mais non à une métropole repliée sur elle-même et qui exclut les territoires.”*



Le collège a participé à la Journée Bleue de l'UNICEF le 16 juin 2016

COLLÈGE MARCELLE PARDÉ À DIJON

50 ANS ET EN PLEINE FORME !

LE COLLÈGE DJONNAIS MARCELLE PARDÉ A FÊTÉ, LE 17 MARS, SON CINQUANTENAIRE. BÂTIMENT DATANT DU 17^e SIÈCLE, IL FUT TOUR À TOUR HOSPICE, CASERNE IMPÉRIALE, COLLÈGE ROYAL ET LYCÉE DE JEUNES FILLES, AVANT DE DEVENIR EN 1967 L'ACTUEL COLLÈGE MARCELLE PARDÉ.

Gilles Bonnefoy, le principal du collège, parle de l'établissement comme d'un "vieil édifice au sein duquel souffle un vent de jeunesse". Le Département a su l'entretenir et le moderniser au cours des ans. "Le Conseil Départemental fait en sorte que ce beau bâtiment, chargé d'histoire, conserve sa majesté. Récemment, des travaux ont été réalisés sur la façade rue Condorcet, la grande salle des Actes sera rénovée pendant l'été, deux à trois salles de classe sont refaites chaque année et des travaux sont régulièrement engagés au sein de l'internat", se félicite le chef d'établissement. Marcelle Pardé est d'ailleurs le seul collège public de Côte-d'Or à posséder un internat, ce qui lui permet d'accueillir des élèves de toute l'Académie, suivant notamment les cursus CHAM et CHAD (classes à horaires aménagés musique et danse), ou la section sportive Handball. À la rentrée 2017, le collège accueillera également une Unité localisée pour l'inclusion scolaire (ULIS) et une Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UP2A), ce qui fera passer son effectif de 580 à 600 élèves. Marcelle Pardé est en outre l'un des deux seuls collèges de Côte-

d'Or à proposer une classe relais destinée aux collégiens en rupture scolaire.

Un collège durable

Bien équipé en outils informatiques et numériques, le collège Marcelle Pardé est également engagé dans une démarche volontariste en matière de développement durable. L'établissement expérimente notamment, depuis début mai, une action autour du tri des biodéchets, parfaitement en adéquation avec la démarche Agenda 21 scolaire du Conseil Départemental de la Côte-d'Or, qui vise la réalisation d'économies de ressources et le retour au sol de la matière organique. Par ailleurs, il participe aux actions initiées par le Département afin de développer l'approvisionnement en produits locaux dans la restauration collective (opération "Bœuf bourguignon" en 2013, "Burger Cœur de Côte-d'Or" en 2015, opération autour de la viande de porc prévue en 2017). Le collège s'attache à ce que ses élèves deviennent des citoyens engagés et responsables. "Nous avons un éco-délégué par classe !" lance fièrement le principal.

À SAVOIR

- Le collège Marcelle Pardé tient son nom d'une résistante de la Seconde Guerre Mondiale, qui dirigea l'établissement de 1935 à 1943, alors qu'il était encore un lycée de jeunes filles.
- Il fait partie des 23 collèges concernés par le Plan de rénovation énergétique des collèges publics de Côte-d'Or, qui engage 3 M€ sur 4 ans (2015-2018). Il bénéficie aussi du Plan de mise en accessibilité des collèges publics : 12,8 M€ engagés sur 9 ans (2016-2024).

LES TRAVAUX ENGAGÉS EN 2017 À MARCELLE PARDÉ

- Mise en peinture de deux salles de classe et d'un couloir au 1^{er} étage.
- Remplacement d'une cellule de refroidissement au service restauration.
- Rénovation de la salle des Actes.
- Remplacement de menuiseries.
- Réfection de façades.
- Installation d'une alerte-attentat et renforcement du contrôle d'accès et des réseaux de caméras (Plan de mise en sûreté des collèges publics).

cap
100%
Côte-d'Or



1



2



3

1/ AVEC LA COMMUNE D'APPUI D'AUXONNE

Le contrat prévoit la réhabilitation de la salle Vannois, utilisée en semaine comme espace périscolaire et de restauration scolaire, et ouverte le week-end aux manifestations associatives ou familiales. Afin de mieux accueillir les 140 enfants des écoles maternelles et élémentaires de la ville au moment du repas, la zone de réchauffage des plats sera reconfigurée, les espaces dédiés aux élèves mieux délimités et un espace périscolaire identifié créé. Le contrat prévoit aussi la démolition-reconstruction d'un bâtiment de la base de plein air. L'actuel préfabriqué servant d'espace de stockage sera remplacé par un bâtiment sur pilotis abritant des bureaux, une infirmerie, des sanitaires supplémentaires et des salles d'activités polyvalentes.

> **Le Conseil Départemental financera la salle Vannois à hauteur de 200 000 € et la base de plein air à hauteur de 93 000 €.**

Architectes : pour la salle du Vannois, Thierry Barreau ; pour le bâtiment sur pilotis, Hervé Bourdier.

2/ AVEC LA COMMUNE D'APPUI DE VENAREY-LES LAUMES

Le contrat engage la réhabilitation d'un bâtiment abritant des services communaux et intercommunaux. Peu fonctionnels et inaccessibles aux personnes à mobilité réduite, les locaux actuels seront totalement restructurés (sols, huisseries, peintures, plafonds, électricité, sanitaires, chauffage) et mis aux normes. Une extension sera aussi créée afin d'accueillir une salle des conseils. Second projet prévu au contrat : la création d'une voie de circulation de 1,6 km pour les piétons et les cyclistes reliant le centre de la commune au MuséoParc Alésia par le Canal de Bourgogne. > **La participation du Conseil Départemental s'élèvera à 200 000 € pour le bâtiment administratif et 320 000 € pour la piste cyclable.**

Architecte : bâtiment administratif, Brandon & Associés

3/AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ALÉSIA ET DE LA SEINE

Ce contrat financera le projet de réhabilitation et de mise aux normes du bâtiment administratif de Venarey-Les Laumes pour la partie des locaux abritant la communauté de communes. Actuellement, la COPAS loue la moitié du bâtiment à la commune. Au terme des travaux, la COPAS sera propriétaire de la partie des locaux qu'elle occupe et réhabilite. > **Le Conseil Départemental attribuera 200 000 € à l'intercommunalité pour ce projet.**

Architecte : Brandon & Associés

VOTÉ par le
Conseil Départemental
le lundi 10 avril 2017

2 millions d'euros attribués

821 000 € d'aides aux travaux d'investissement des territoires, dont :

- **500 000 €** pour le contrat "Cap 100 % Côte-d'Or" avec la communauté de communes des Terres d'Auxois pour la réhabilitation du Village Vacances Famille (VVF) de Flée

- **32 700 €** pour le programme "Village Côte-d'Or", notamment pour l'église de Buncey et l'aménagement d'une aire de jeux à Brochon

- **288 000 €** pour rénover les bâtiments publics communaux dont les mairies de Bessey-en-Chaume, Magny-la-Ville et Auvillars-sur-Saône ; les salles des fêtes de Corsaint, Manlay, Saint-Julien ; les espaces de rencontres et de loisirs de Tarsul et Lucenay-le-Duc

478 000 € aux côtés des associations et clubs sportifs, dont :

- **295 000 €** d'aides à 51 clubs et 96 athlètes au titre du sport de haut niveau

- **100 000 €** au Dijon Hockey Club

- **26 000 €** au SCO Dijon

- **39 000 €** pour les sports de nature via les Comités départementaux de Randonnée Pédestre, Cyclisme, Cyclotourisme et Montagne et Escalade

218 300 € pour du gros entretien dans 24 collèges et d'équipement dans 5 collèges

114 000 € au service de la culture et des associations, dont :

- **10 000 €** pour le "Printemps de l'Auxois"

- **50 000 €** pour l'Opéra de Dijon

- **20 000 €** pour le Festival international du film policier de Beaune

- **5 000 €** pour le 9^e festival CirQ'ônflex

- **3 000 €** pour l'Association Vill'Art

59 400 € en faveur de l'environnement, dont :

- **36 700 €** à la Société d'Histoire Naturelle d'Autun

- **8 000 €** à Bourgogne Nature pour ses actions 2017

- **14 700 €** au Conservatoire d'Espaces Naturels de Bourgogne pour 2017



LE SAFRAN, L'OR ROUGE DE LA CÔTE-D'OR

APRÈS DES ÉTUDES ARTISTIQUES (BEAUX-ARTS DE DIJON, CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE PARIS) ET UNE CARRIÈRE DANS LE SPECTACLE VIVANT, JOËL PATIN S'EST LANCÉ DANS L'AVENTURE SAFRANESQUE EN 2011. DEPUIS, IL CULTIVE L'OR ROUGE EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE À AUXONNE. **DÉCOUVERTE DU SAFRAN DES AULNES.**

Issu d'une famille de maraîchers, Joël disposait d'un terrain familial qu'il cherchait à valoriser, quand il a entendu parler du safran à la radio. *"Je ne savais pas qu'on pouvait en cultiver dans nos régions, je me suis donc documenté"*, explique Joël, qui s'est lancé dans cette production il y a 6 ans, en plantant 2 000 bulbes – il en a plus de 12 000 aujourd'hui. Il utilise une souche référencée : le safran du Quercy.

Des débouchés à conforter

Ses clients : les particuliers, mais aussi des traiteurs et des restaurateurs. *"Je suis distribué par quelques primeurs, à Auxonne, Dijon et Beaune, je vends aussi directement sur mon exploitation, ainsi que sur les marchés, foires gourmandes et via mon site Internet"*, détaille Joël, qui a notamment participé en 2016 au marché de Noël dans les Jardins du Département. Le safran de Joël Patin est également commercialisé par le Drive

Fermier de Côte-d'Or, soutenu par le Conseil Départemental. Le producteur mélomane (il enseigne la clarinette et le saxophone à l'école de musique, danse et arts plastiques de la communauté de communes Auxonne Val-de-Saône) cherche de nouveaux partenaires : fabricants de moutarde, de vinaigre, chocolatiers, confiseurs... *"Le safran est un exhausteur de goût et un colorant très puissant, déclinable de multiples façons. C'est aussi une plante aux nombreuses propriétés médicinales (antidépresseur, anti radicaux libres, stimulant de libido). Je réalise notamment un macérât de safran, que l'on peut utiliser en cuisine mais aussi comme complément alimentaire en cure"*, assure-t-il.

Un condiment très aromatique

La particularité du safran est qu'il a besoin d'être réhydraté pour être utilisé. *"Pour qu'il diffuse tous ses arômes, il faut le faire infuser au moins trois ou quatre heures. En*

revanche l'avantage est qu'il est si parfumé qu'il doit être utilisé en très faible quantité. On taxe souvent le safran de produit de luxe (30€ le gramme), mais ramené au prix de l'assiette, il ne revient qu'à 20 centimes par personne !" insiste Joël Patin.

Un métier artisanal

La culture du safran est très artisanale. *"Je cueille tout à la main. Pour produire un gramme de safran sec, il faut récolter 150 à 200 fleurs, selon la taille des pistils"*, précise Joël. *"J'ai créé un petit laboratoire où je conditionne ma production dans des petits tubes, faciles à expédier par la Poste"*, ajoute celui qui affirme que la culture du safran est tout à fait adaptée à nos latitudes : *"La plante supporte des hivers froids et ne nécessite pas d'arrosage l'été, période pendant laquelle elle est en dormance. C'est une plante en végétation inversée, qui se récolte début octobre"*.

Retrouvez Joël, son safran et ses produits dérivés (confitures, gelées, chutney, sirop) à la Foire des sorcières à Mâlain les 3 et 4 juin
En savoir + : Safran des Aulnes - 9 rue du vieux chemin de Labergement - 21130 Auxonne - www.safrandesaulnes.fr

SORTIR EN Côte-d'Or

C'EST LE PRINTEMPS,
LE DÉPARTEMENT OUVRE
LES PORTES DE SES JARDINS
À LA FÊTE. L'OCCASION DE
CONVIER LES CÔTE-D'ORIENS
À DÉCOUVRIR LES FESTIVITÉS
DE LA SAISON DANS SON PETIT
ÉCRIN DE VERDURE EN TOUTE
CONVIVIALITÉ !

Les Jardins du Département, le Garden-rendez-vous de Côte-d'Or!



© Guillaume Pagnita

31 mai - De 10 h à 18 h

Le MuséoParc Alésia s'offre une parenthèse citadine

Gaulois et Romains débarquent dans les Jardins ! Retour au 1^{er} siècle avant notre ère !

Un voyage dans le temps proposé aux plus jeunes, à l'époque de César et de Vercingétorix... une parenthèse historique au cœur de Dijon.

Au programme : démonstrations militaires, reconstitutions historiques, combats et spectacles, ateliers pour enfants/familles, jeux gallo-romains pour petits et grands... et des dégustations de galettes romaines et de soupe gauloise cuisinée dans le chaudron de Bibracte.

8 juin - 19h

Du son avec les Jeunes Talents de Côte-d'Or

À l'occasion du lancement de l'appel à projet du Prix Jeunes Talents Côte-d'Or 2017, le Département accueille dans ses jardins deux groupes musicaux : Komodo, accessit du prix en 2016 et TelDem Com'Unity, accessit en 2013 ! Chaque année, le Prix Jeunes Talents Côte-d'Or -Création contemporaine, organisé par le Département, récompense la création contemporaine en favorisant les approches pluridisciplinaires. Un coup de pouce aux jeunes créateurs !

Komodo (électro-pop)

5 jeunes Dijonnais livrent leur définition de la pop. Intense et compulsive, une pop fiévreuse aux accents électroniques et tribaux.

TelDem Com'Unity (basse alternative)

Organique, hybride, TelDem Com'Unity arpente l'univers de la Bass Music aux confins du Hip Hop, des musiques Électroniques, du Dub ou encore du Rock.



Komodo



16 juin - 20h

Un ciné en plein air et en rythm'n'blues

L'Union Départementale des Maisons des Jeunes et de la Culture (UDMJC), soutenue par le Département pour ses activités de cinéma itinérant, déroulera sa toile dans les jardins pour la diffusion d'un film mythique ! L'occasion de passer une belle soirée en plein air, sous les étoiles, face à la toile !

Les Blues Brothers

Les frères Blues, deux délinquants stoïques, imperturbables, drôles et reconnaissables à leur look, veulent reformer leur groupe de rythm'n'blues pour sauver l'orphelinat de leur enfance, menacé de fermeture par le fisc. Des aventures rocambolesques...

En savoir plus : retrouvez les rendez-vous des Jardins sur cotedor.fr



Le Mois des Climats anime la Route des Grands Crus

Cette année, le mois des Climats vous invite à prendre la Route des Grands Crus pour participer à de nombreuses manifestations proposées du 9 juin au 9 juillet. Zoom sur les coups de cœur.

Meursault sous toutes les coutumes

L'association *Le Globe* organise une manifestation culturelle et insolite : une journée à Meursault alliant visites géologiques, conférences "Le Meursault – hier et aujourd'hui" et dégustation de vieux millésimes pour découvrir les climats !

Samedi 1^{er} juillet, Mairie de Meursault

Rallye découverte

Un parcours découverte des vignobles de Dijon à Meursault, à bord de votre propre voiture ! Partez explorer la mythique Route des Grands Crus de Bourgogne. À chaque étape, l'un des guides indépendants vous fera découvrir son petit coin de la route et vous proposera un atelier ludique et instructif.

Dimanche 2 juillet, de Dijon à Meursault en 6 étapes

**80 ans !
ça se fête !**

Pour les 80 ans de la Route des Grands Crus, rendez-vous au Château du Clos Vougeot. Visite gratuite du château, visite de l'exposition photo *Nature Humaine*, studio-photo souvenir, baptême sur la Route en voitures anciennes, défilé permanent de voitures rétro, balade à vélo... Une journée qui s'annonce exceptionnelle !

Dimanche 14 mai à partir de 14h
www.routedesgrandscrusdebουργogne.com

Balade géo-sensorielle à la découverte des Climats de Vougeot

Les professionnels de "terroir et vins" vous invitent à cheminer dans les vignes, à comprendre la diversité des parcelles aux noms prestigieux et le rôle des vignerons. Finissez votre balade avec une initiation à la dégustation !

Dimanche 9 juillet, Château du Clos de Vougeot

Le Mois des Climats à la Médiathèque de Gevrey-Chambertin

- Rencontre avec un viticulteur et démonstration de son travail à l'aide de chevaux.
 - Ateliers ludiques pour enfants sur le thème de la vigne et du vin.
 - Jeu de piste autour des thématiques sport/vigne/histoire, à résoudre en famille !
- Mercredi 14, 21 et lundi 26 juin**

Réunion Tu peux r'boire

2^e salon des vins naturels au programme décalé : ateliers dégustation, improvisations musicales sur les vins, massages sonores, concerts jusqu'au coucher du soleil. Venez entendre le vin et déguster la musique !

Samedi 8 juillet, Domaine de la Cras à Plombières-lès-Dijon

Visite et dégustation

Pour le plaisir des yeux et des papilles, reconstituez le puzzle des climats à travers les documents de la bibliothèque (cartes, iconographies, livres anciens...). Laissez vous guider et dégustez !

Jedi 6 juillet, Bibliothèque patrimoniale et d'étude à Dijon



Découverte de la Chapelle de Fixey

Découvrez le plus ancien édifice romain de la côte dijonnaise, datant des X^e et XII^e siècle. Une journée pour apprécier les travaux de rénovation, les étapes du chantier, le travail de la pierre...

Samedi 10 juin, Chapelle Fixey à Fixin

Crémant de Bourgogne & Climats de Bourgogne

Au cœur de cette soirée gustative, des conférences et visites guidées sont programmées dans le nouvel espace du Musée du vin de Bourgogne où le Crémant de Bourgogne est mis à l'honneur.

Mercredi 14 juin, Musée du vin de Bourgogne à Beaune

Toutes les informations sur www.routedesgrandscrusdebουργogne.com

La Route des Grands Crus et le vignoble côte-d'orien, stars du cinéma

À l'occasion des 80 ans de la Route des Grands Crus, il faut absolument voir au cinéma "Ce qui nous lie". Avec ce film sensible et délicat, tourné dans le vignoble côte-d'orien autour de Pommard, Meursault, Chassagne-Montrachet et Aloxe-Corton, la Côte-d'Or et la Route des Grands Crus de Bourgogne sont à nouveau sous les feux des projecteurs.



© Emmanuelle Jacobson-Roques

"Ce qui nous lie" Une histoire de fratrie vigneronne

Avec Pio Marmai, Ana Girardot, François Civil, Jean-Marc Roulot.

Pour son treizième long-métrage, "Ce qui nous lie", le cinéaste Cédric Klapisch, à qui l'on doit notamment "L'Auberge espagnole" et "Les Poupées russes", propose ici une histoire de famille, liée à l'héritage d'un domaine viticole sur la côte de Beaune. Au rythme des saisons et du travail dans les vignes, dans les méandres de la succession, trois jeunes frères et sœur se retrouvent, mûrissent et réinventent leur fraternité.

En salle le 14 juin

Vue du ciel ou filmée à hauteur de cep, la Route des Grands Crus de Bourgogne inspire le cinéma français. Bien au-delà de la carte postale, les hommes et les femmes du grand et du petit écran français ont été happés par la magie de cette terre. Magie des couleurs de la vigne au fil des saisons, magie de cette production viticole, que Cédric Klapisch compare dans une interview au journal *Le Monde* au "caviar de l'agriculture", magie enfin d'un art de vivre incomparable. Aperçue ou sublimée dans de nombreux films, la Route des Grands Crus de Bourgogne est mise en valeur dans l'une des plus célèbres comédies françaises, "La Grande Vadrouille". La Route est également l'écrin dans lequel les cinéastes ont imaginé des histoires liées à la terre et à la vigne. En 2015, Jérôme Le Maire y tournait "Premiers Crus" avec Gérard Lanvin. Aujourd'hui, c'est Cédric Klapisch qui rend le plus bel hommage au vignoble de Bourgogne et qui offre à la Route des Grands Crus un bien joli cadeau d'anniversaire.

"Ce qui nous lie" en avant-première

Et pour ceux qui ne peuvent attendre sa sortie en salle le 14 juin, le Département, Côte-d'Or Tourisme et le Cinéma Olympia vous invitent à découvrir le film de Cédric Klapisch en avant-première dimanche 14 mai à 18 h 30.

Pour gagner vos places, rendez-vous sur www.routedesgrands crus debourgogne.com



En juin, Arts & Scènes tire le rideau... en beauté !

Arts & Scènes, la saison culturelle 100 % Côte-d'Or 2016/2017 s'achève mais invite encore les Côte-d'Oriens à quelques moments de musique savoureuse et de rire salvateur.

Musique

Iltika

Entre slam et poésie, clavier et quatuor à cordes, un style à la croisée des genres : hip-hop, minimalisme américain, musiques du monde et jazz actuel.

• 3 juin, salle des mariages à Rémilly-en-Montagne - 06 84 19 21 17



Quatuor Hypérior

Une musique moderne entre douceur et tumulte avec des musiciens hors pair dont la souplesse du jeu et le souci du détail offrent de brillantes prestations.

• 10 juin, Collégiale Saint-Jean à Grancey-le-Château-Neuveville - 03 80 75 62 61

L'amor de Ionh

Parcours dans le dédale des sentiments amoureux liés à l'absence. Styles et époques variés, immersion garantie dans le vaste monde de la chanson et de l'émotion.

• 11 juin, Collégiale de Thil à Vic-sous-Thil 03 80 64 40 97

Arts du cirque et de la rue

Bricolez !

Cie les Encombrants

"Bricolez Patin, bricolez malin" bricoleurs du dimanche, possesseurs de deux mains gauches et autres maladroits, ce spectacle burlesque est fait pour vous ! Maladresses,

mésaventures et chutes... Gags assurés !

• 17 juin, Préau cour école à Orville

Retrouvez programmation, horaires, tarifs sur cotedor.fr



Grand Prix de l'Age d'Or

Un "musée" éphémère sur les chapeaux de roues

Les 9, 10 et 11 juin prochains, le circuit Dijon Prenois reçoit les bolides du *Grand Prix de l'Age d'Or by Peter Auto* pour une nouvelle saison à grand spectacle.

Depuis maintenant un demi-siècle, ce meeting historique reconnu en Europe réunit acteurs passés et témoins d'aujourd'hui d'une longue et riche période de l'histoire de la course automobile. L'édition 2016 a d'ailleurs encore confirmé le succès de cet événement avec 14 000 spectateurs.

Le concept du Grand Prix de l'Age d'Or : les plus fameuses voitures de course se retrouvent et se mesurent en piste le temps d'un week-end en Côte-d'Or. Les clubs, quant à eux, revisitent l'histoire de l'automobile, transformant l'enceinte du circuit en un véritable musée à ciel ouvert.

Avec l'édition 2017, vivez 3 jours de spectacle et d'émotion. Le Grand Prix de l'Age d'Or ce sont, 10 plateaux, soit 14 courses (Monoplace, Endurance, Tourisme) pour vibrer au son des moteurs, la chance de pouvoir admirer 300 voitures de compétition datant de 1950 à 1993 et 800 voitures de collection (issues des clubs de collectionneurs et de passionnés), de faire un petit tour dans le village des exposants...



Deux grandes nouveautés au GPAO

- **Euro F2 Classic** : ce plateau regroupe les monoplaces de Formule 2 ayant fait les grandes heures du Championnat d'Europe entre 1967 et 1978. Considérée à l'époque comme l'antichambre de la Formule 1, cette discipline a formé pendant une décennie des pilotes qui allaient marquer l'histoire du sport automobile.
- Les motos pré 87 seront admises à l'intérieur du circuit sur un espace au cœur des Clubs. Une volonté de Peter Auto de lier la moto à l'automobile.

Sur la ligne de départ...

Classic Endurance Racing 1 : un spectacle total avec 50 voitures parmi lesquelles Porsche 917, Lola T70, Ferrari 512.

Classic Endurance Racing 2 : une course animée par la Porsche 935, la Lancia Beta ou encore la Ferrari 512 BB LM.

Group C Racing : un peloton à base de Porsche 956, Jaguar, Mercedes, Toyota, Nissan et Mazda.

Sixties Endurance : toute une époque et tout un style, pour les Sports pré-63 et les GT pré-66.

Trofeo Nastro Rosso : né en 2010, le Trofeo Nastro Rosso est dédié aux voitures de sport et GT italiennes des années cinquante jusqu'à 1965.

Heritage Touring Cup : de belles carrosseries au cœur de l'action.

HGPCA - Moteur Avant - Pré 1961 : très grande diversité avec Alfa et Maserati pour l'Italie, Cooper et ERA pour l'Angleterre sans oublier Gordini ou Talbot pour la France.

HGPCA - Moteur Arrière - Pré 1966 : les automobiles de ce plateau préfigurent, avec l'arrivée des moteurs arrière, l'ère moderne et donnera ses bases à la Formule 1 contemporaine.

FIA Lurani Trophy : la Formule Junior ancêtre de la Formule 4.

L'Euro F2 Classic : les monoplaces de Formule 2 pour un final en apothéose.

C'est l'occasion unique d'admirer les icônes de l'histoire automobile sur un véritable terrain de jeux où les pilotes se disputent la première place.



Et retrouvez, sur le stand du Département, partenaire du Grand Prix de l'Age d'Or, toutes les informations sur l'anniversaire de la Route des Grands Crus. 80 ans, ça se fête ! www.routedesgrands crus de bourgogne.fr

En savoir + : www.cotedor.fr - www.grandprixdelagedor.fr

L'AGENDA DE VOS SORTIES

C'est à lire

Soën n'est plus seul...

Vous entrez dans la librairie de Gabrielle, vous prenez un livre au hasard sur un rayon : "Soën n'est plus seul... Tiens, pourquoi ?"

Vous allez vous asseoir sur un banc public ou devant un feu de bois et là, vous sentez une présence auprès de vous, c'est Odile qui chuchote... plus raconteuse que conteuse, elle vous parle de ce qui tisse les heures et de ce qui en arrête le cours...

Odile Lecouteux

Label Eldebé

Disponible à la Fnac et à la boutique Underground, rue Charrue à Dijon



Sélection de la Médiathèque Côte-d'Or

Le Code rousseau

Avec sa médiathèque numérique, la Médiathèque Côte-d'Or rend accessible à tous les abonnés d'une bibliothèque du réseau départemental : livres, presse, cours en lignes... Réviser votre code de la route, gratuitement et chez vous c'est possible !

Une seule adresse : mediatheque.cotedor.fr !



La forêt de Châtillon hier et aujourd'hui

Une étude approfondie de la forêt de Châtillon-sur-Seine (géologie, hydrologie, histoire de la forêt et de ses habitants) et les différents types d'exploitation liés aux ressources (bois et étangs notamment) sont abordés dans cet ouvrage. Bien illustré, il présente aussi quelques villages situés sur les cours d'eau qui entourent le massif forestier. Un ouvrage de référence !

Marie-Genéviève et François Poillotte et Pierre Potherat

Société archéologique et historique du Châtillonnais et la Société mycologique du Châtillonnais

Disponible à l'Office de Tourisme du Pays châtillonnais ou au Musée de Châtillon-sur-Seine



Pastel en Bourgogne - Gevrey-Chambertin

Sport-Nature

Dijon ASPTT DIJON CANOË KAYAK

Une journée porte ouverte sous le signe de la découverte organisée par l'ASPTT Dijon en partenariat avec Sporunit. Venez-vous initier au canoë kayak !

3 juin
Base nautique du Lac Kir
07 88 48 88 19

L'ASPTT de Dijon organise le Challenge Dragon Boat ouvert à



tous ainsi que le championnat régional de Bourgogne - Franche-Comté.

17 et 18 juin
Lac Kir
07 88 48 88 19

Marsannay-Le-Bois LA FOULÉE DES COCHONS

Bonne humeur et convivialité sont les mots d'ordre pour la 16^e édition de cette course qui réunit chaque année environ 700 participants et alterne routes, chemins blancs et chemins forestiers.

21 mai
Ruelle au Bailly
06 80 30 57 06



Villecomte
SORTIE NATURE
Randonnée pédestre organisée par le Club de Sciences et Nature et l'Office de Tourisme des vallées de la Tille et de l'Ignon pour apprécier la flore en forêt.

27 mai
Creux bleu
03 80 95 58 25

L'AGENDA DE VOS SORTIES

Concerts

Bussy-Rabutin TOUS À L'OPÉRA

La musique française sera à l'honneur, Dame Felicity Lott, la soprano, interprétera les mélodies des grands compositeurs français de la fin du XIX^e siècle.

27 mai
Château de Bussy-Rabutin
03 80 96 00 03

Dijon REQUIEM DE MOZART

Une œuvre majestueuse qui a traversé plusieurs siècles, légèrement différente de celle que vous connaissez, mais magnifiée par les arrangements de Robert Levin, musicologue américain et compositeur.

12 mai
Église du Sacré-Cœur
06 74 12 13 99



Montbard LA FÊTE DE LA CHANSON FRANÇAISE

Un voyage musical célébrant les tubes des 50's au début des 80's. Revivez, à travers ce spectacle, une des plus belles périodes de la chanson française.

18 mai
Espace Paul Eluard
03 80 92 53 81

Nuits-Saint-George PARLONS MUSIQUE...

Lors d'un parcours musical commenté, Dorothee Cornec vous fera découvrir la harpe, en duo pour certaines œuvres, avec la violoniste Marie Christine Belleudy.

21 mai
Château d'Entre-Deux-Monts
www.renaissance-e2m.fr

Neully-lès-Dijon GRAND WEEK-END DANSANT

Rock, danse de salon, musette... un samedi soir dansant en compagnie de deux jeunes accordéonistes et un bal folk le dimanche.

20 mai et 21 mai
Salle polyvalente
06 15 29 47 13

Talant À LA CROISÉE DES VOIES

À travers un parcours-concert, découvrez des espaces patrimoniaux, industriels ou naturels... Des lieux parfois insolites choisis pour leurs qualités acoustiques.

3 juin
Jardin aux 5 roses
06 25 11 20 29



TRINQUE TA VIE

Spectacle proposé par l'association "les poètes de l'amitié", une soirée sous le signe de la poésie.

19 mai
Salle Gabin
06 12 68 15 47

Remilly-sur-Tille SENNECEY EN CHŒUR

Yves Klein, accompagné au piano par Yves Mory, vous offre un concert au répertoire varié : musiques contemporaines, profanes, sacrées, classiques...

13 mai
Église de Remilly-sur-Tille
03 80 47 08 36

Expos



Dijon LA PEINTURE EN APNÉE

Exposition proposée par le Pôle d'Action et de Recherche en Art Contemporain qui séduira les amateurs.

Jusqu'au 30 juillet
Bains du Nord
03 80 67 18 18



Is-sur-Tille FESTIVAL DES MOTS CROISÉS

Is-sur-Tille, la capitale des mots croisés, reçoit cette année ce festival hautes définitions. Une compétition amicale pour commencer les festivités : le tournoi des collèves. S'en suit la soirée mots croisés autour d'un repas et d'une grille géante ! Le dimanche, se déroule le tournoi open de Bourgogne ouvert à tous les cruciverbistes francophones. Il offre deux versions simultanées, individuelle et par équipes de deux !

20 et 21 mai
Salle des Capucins
03 80 95 31 43



Gevrey-Chambertin PASTEL EN BOURGOGNE

Couleurs, lumières, chaleur ! C'est toute la Provence qui vient en Côte-d'Or à travers cette exposition des pastels d'Anne-Marie Ruggeri et des 50 artistes venus des quatre coins de la France.

Du 13 au 21 mai
Espace Chambertin
06 22 44 34 74

Saint-Apollinaire LA LUMIÈRE

Les 27 photographes du club photo l'œil Epleumien exposent

leurs clichés sur le thème de la lumière.

3 et 4 juin
Espace de loisirs
06 16 33 91 51

Vignoles GRANGES & JARDINS

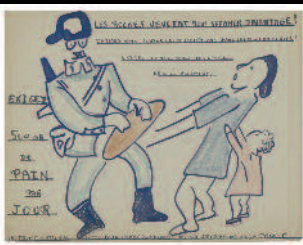
7^e édition pour cette exposition d'artisanat d'art où une cinquantaine d'artistes expose leurs peintures, sculptures, mosaïques, photos, aquarelles et autres formes d'artisanat d'art.

3 et 4 juin
Hameau de Chevignerot
06 76 99 23 24



À découvrir en mai aux Archives Départementales

Chaque mois, les Archives Départementales mettent en lumière un document, une œuvre, un objet. Une invitation à la connaissance et à la compréhension de ce qui appartient à notre passé et reste notre patrimoine.



“Résister par l’art et la littérature”

Dans le cadre du Concours national de la Résistance et de la Déportation 2015-2016, sur le thème “Résister par l’art et la littérature”, les Archives Départementales ont proposé aux élèves un accès à des documents significatifs, du point de vue historique, pour qui vit, étudie et travaille en Côte-d’Or. À travers ces documents, les élèves ont pu mieux comprendre que la Résistance fut aussi une guerre de chansons, de papillons et de graffiti. Guidés par leurs enseignants, ils ont fait un travail d’analyse critique sur des documents-source. Les Archives présentent ce mois-ci l’ensemble de ces documents d’archives.

En savoir + au 03 80 63 66 98 ou sur www.archives.cotedor.fr

Marchés-Foires-Salons

Chagnay **MARCHÉ NOCTURNE**

Une quinzaine de producteurs de bons produits locaux, un concert et un repas gourmand sont au programme de ce marché !

10 juin
Place Saint-Jacques
03 80 95 58 25

Dijon **LA BOURSE BD DE LA BANDE ADHOC**

L’association “La bande aDhoc” organise une bourse d’échange et de vente de bandes dessinées qui réunira une vingtaine d’exposants. Albums, sérigraphies, étiquettes de vins...

11 juin
Conseil Départemental
1 rue Joseph Tissot
06 41 91 54 67

La Roche-en-Brenil **20^e FOIRE AUX FLEURS ET AUX ÂNES**

Au programme de cette manifestation : marché aux fleurs et aux ânes, promenades en calèche, manège pour enfants...

20 et 21 mai
Derrière la mairie
07 81 32 71 64



Mâlain **FOIRE DES SORCIÈRES DE MÂLAIN**

Les sorcières de Mâlain vous donnent rendez-vous pour une nouvelle édition de leur extravagante Foire Moyenâgeuse ! Depuis près de 20 ans, dans le village de Mâlain, l’association des sorcières en Foire organise sa désormais célèbre fête au pays des sorcières. Artistes magiques en pagaille, artisans, démarche éco-responsable et productions ensorcelées locales font de cette biennale, un événement unique en Bourgogne.

3 et 4 juin
<http://sorcières-de-malain.com/>

Montbard **ALTERNANCE HAUTE CÔTE-D’OR**

Un forum pour vous renseigner sur les différentes voies de l’alternance ! Commerce, métallurgie, maroquinerie, espaces verts, bois... en 2017, soyez acteur de votre avenir !

17 mai
Gymnase Saint-Roch
06 19 92 21 77



Saulieu **LES JOURNÉES GOURMANDES**

Salon de la gastronomie régionale qui regroupe une centaine d’exposants, des animations, des concours de cuisine, des démonstrations culinaires de grands chefs et un apéritif-concert.

Du 25 au 28 mai
Espace Jean Bertin
06 81 30 28 32

Animations-Événements

Belan-sur-Ouche **RENDEZ-VOUS CINÉ**

L’association “Aimté films” organise des projections de films et de courts-métrages inédits.

19, 20 et 21 mai
Salle du Conseil
03 80 93 74 30

Bèze **BALADE GOURMANDE**

Dans le cadre de la Fête du Pain, venez participer à la balade gourmande organisée par l’Union des Artisans Boulangers de Côte-d’Or.

11 juin
Centre ville
03 80 75 30 77

Corcelles-les-Monts **FÊTE DE LA PELLE**

Venez découvrir un lieu dédié au projet éco-citoyen “Corcelles de la terre au ciel” lors de la fête de la Pelle. Le samedi soir : jazz, pop/rock et groove/funk et le dimanche : land art, astronomie, expositions, animations et pique-nique géant.

17 et 18 juin
Base de loisirs du Cercle Laïque
03 80 30 67 24

Dijon **THÉÂTRE EN MAI**

Rendez-vous incontournable dans le paysage du théâtre français, *Théâtre en mai* est aussi un lieu d’échanges et



de débats. Alain Françon est le parrain de cette édition 2017. Amoureux des textes, il vous présentera sa dernière création : *Le temps et la Chambre de Botho Strauss*.

Du 19 au 28 mai
03 80 30 12 12

CONFÉRENCE

Les Archives Départementales de Côte-d’Or organisent, dans le cadre des Journées nationales d’archéologie, une conférence autour de René Goguy, archéologue et photographe. La conférence-projection animée par Vivien Canivenq permettra de découvrir le travail de l’archiviste qui met en lumière celui de l’archéologue.

16 juin
Salle des Gardes aux Archives Départementales
03 80 63 66 98



SOYEZ PRÉSENT DANS CE GUIDE !

Vous êtes une commune, une association, et vous désirez informer les Côte-d’Oriens d’une manifestation ? Envoyez, environ deux mois avant l’événement, vos informations et illustrations à : cotedor-magazine@cotedor.fr Parution sous réserve de la place disponible.

GROUPE MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE

Les Républicains - UDI - Divers Droite

Collèges : le Département mise sur sa jeunesse !

On ne transige pas sur ses engagements, surtout quand il s'agit de l'avenir de nos jeunes ! Aussi, la majorité départementale est déterminée à poursuivre son cap en matière d'éducation et à continuer à faire le maximum pour les 24 000 collégiens de Côte-d'Or. En 2017, le budget consacré à l'éducation reflète cette ligne de conduite : 22 M€ sont consacrés à l'enseignement, dont 7,3 M€ en investissement pour nos collèges, aussi bien publics que privés. Le nouveau statut de métropole n'y changera rien : les collèges resteront l'un des piliers des politiques départementales, à Dijon comme ailleurs.

Nous avons ainsi toujours honoré nos engagements : aucun collège de Côte-d'Or ne fermera ses portes durant ce mandat, quels que soient la densité de population du secteur, les coûts de fonctionnement ou les effectifs de l'établissement. C'est l'un des axes prioritaires du Plan Collèges Côte-d'Or 2021, adopté par l'Assemblée départementale en juin 2016. Parce que le Département est le garant des solidarités territoriales, notre politique éducative repose sur le maillage des 54 collèges sur la totalité de notre territoire.

Fournir aux collégiens les meilleures conditions de leur réussite

Nous avons fait le choix de tourner nos collèges vers l'avenir, en les dotant d'équipements à la hauteur des ambitions que nous plaçons dans l'éducation, en leur offrant l'accès à de nouveaux outils numériques. Chaque établissement doit être une porte d'entrée dans le XXI^e siècle. Chaque collège est désormais raccordé au haut débit, et l'arrivée progressive du Très Haut Débit accompagnera la modernisation du cadre éducatif. Là encore, c'est l'un de nos engagements et nous le tenons : fournir aux collégiens les meilleures conditions de leur réussite. Dans le cadre de la démarche *Futurs 21*, nous continuons à faire de nos collèges des îlots d'innovation (par exemple au moyen de nos Agendas 21 scolaires qui font de l'éducation à l'environnement une priorité dans les collèges de Côte-d'Or).

Enfin, face à la menace terroriste, la mise en sûreté des collégiens a été pour nous une priorité absolue. Dès le lendemain des attentats du Bataclan, un grand dispositif de sécurisation des collèges a été lancé dans tous les collèges de Côte-d'Or, dont les travaux arriveront à leur terme au plus tard avant la rentrée scolaire 2017.

Présidents : François Sauvadet et François-Xavier Dugourd

- Auxonne
Marie-Claire Vallet / Dominique Girard
- Beaune
Marie-Laure Rakic / Jean-Pierre Rebourgeon
- Brazey-en-Plaine
Emmanuelle Coint / Gilles Delepeau
- Châtillon-sur-Seine
Valérie Bouchard / Hubert Brigand
- Dijon 1
Danielle Darfeuille / François-Xavier Dugourd
- Dijon 4
Anne Erschens / Ludovic Rochette
- Fontaine-lès-Dijon
Patricia Gourmand / Patrick Chapuis
- Genlis
Christelle Meheu / Vincent Dancourt
- Is-sur-Tille
Catherine Louis / Charles Barrière
- Ladoix-Serrigny
Anne Parent / Denis Thomas
- Montbard
Laurence Porte / Marc Frot
- Nuits-Saint-Georges
Valérie Dureuil / Hubert Pouillot
- Saint-Apollinaire
Christine Richard / Laurent Thomas
- Semur-en-Auxois
Martine Eap-Dupin / François Sauvadet

Présidente, Colette Popard
1^{er} Vice-Président, Paul Robinat

- Arnay-le-Duc
Béatrice Moingeon-Hermay / Pierre Poillot
- Chenôve
Jeannine Tisserandot / Dominique Michel
- Chevigny-Saint-Sauveur
Dénia Hazhaz / Michel Bachelard
- Dijon 2
Nathalie Koenders / Lionel Bard
- Dijon 3
Sandrine Hily / Hamid El Hassouni
- Dijon 5
Colette Popard / Christophe Avena
- Dijon 6
Céline Maglica / André Gervais
- Longvic
Céline Tonot / Christophe Lucand
- Talant
Christine Renaudin-Jacques / Paul Robinat

GROUPE DES FORCES DE PROGRÈS

Socialistes, écologistes, progressistes et divers gauche

Pourquoi une Métropole ?

La communauté urbaine du Grand Dijon est devenue une Métropole. C'est une reconnaissance de l'attractivité et du dynamisme de notre capitale régionale. Cela va permettre de mieux articuler les services à la population pour plus de simplification et d'efficacité.

Des discussions vont s'ouvrir entre le Conseil départemental et la Métropole afin que certaines compétences soient transférées. Un accord doit être trouvé sur au minimum 3 des 9 compétences du département (Fonds de Solidarité Logement, service public départemental d'action sociale, Programme Départemental d'Insertion, Fonds d'Aide aux Jeunes, prévention spécialisée, personnes âgées et action sociale, tourisme, culture, équipements sportifs, collèges et routes). En cas de désaccord, toutes les compétences seront transférées sauf les collèges.

Les élus métropolitains ont affirmé leur volonté de nouer des alliances avec tous les territoires où rayonne Dijon Métropole. Au delà des 24 communes qui la composent, elle bénéficiera aux territoires ruraux et péri-urbains autour d'elle. Près de 400 000 habitants, soit 70% de la population de notre département, et plus

de 210 communes sont concernées. D'Is-sur-Tille à Gevrey-Chambertin, de Saint-Seine-l'Abbaye à Mirebeau-sur-Bèze en passant par Genlis ou Sombornon, certains de ces territoires bénéficient déjà de l'action de la Métropole pour la gestion de l'eau (300 000 habitants) ou le traitement des déchets (395 000 habitants).

Des échanges doivent être engagés avec les élus des territoires concernés pour mieux cerner les enjeux communs de développement. Aller plus loin dans cette coopération "gagnant-gagnant" c'est afficher la solidarité avec les territoires. Ceci pourrait prendre la forme de Contrats de Réciprocité en travaillant sur des thématiques importantes comme la santé, l'emploi, l'alimentation ou encore la transition énergétique.

Cette véritable Alliance des Territoires est une chance pour chaque habitant, une opportunité pour les territoires, d'un développement concerté, coordonné et réfléchi pour apporter des réponses aux attentes de la population.

Pour nous suivre : www.forcesdeprogres.net
facebook.com/forcesdeprogres et @FDPeg21



53 bis, rue de la Préfecture
B.P. 1601
21035 Dijon Cedex
03 80 63 66 00

INFOROUTE

Retrouvez toute l'info des routes de Côte-d'Or sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

TRANSCO

Lignes et horaires de circulation des cars en période hivernale, transports scolaires, boutique e-transco sur www.cotedor.fr rubrique/Vos services pratiques

CÔTE-D'OR MAGAZINE

à lire aussi en ligne sur cotedor.fr avec vidéo et plus de photos www.cotedor.fr

Pour garder le fil de l'actu et recevoir la newsletter abonnez-vous sur www.cotedor.fr



Côte-d'Or magazine Votre magazine mensuel d'info départementale

Directeur de la publication : Martin Bonne

Direction éditoriale :
Direction Communication
03 80 63 30 05

Rédacteur en chef : Olivier Méliand

Coordination/Secrétariat de rédaction :
Frédérique Coudeyrat-Vidoni

Photos (sauf mentions) : Philippe Gillet

Réalisation : C. Mahoudiaux

Impression :
Imprimerie Imaye Graphic
certifiée ISO 9001 et
ISO 14001

Tirage : 262 700 exemplaires

Dépôt légal : mai 2017

Courriel :
cotedor-magazine@cotedor.fr



INSCRIPTIONS TRANSCO À PARTIR DU 22 MAI 2017

La loi NOTRé du 7 août 2015 a confié la compétence "transport" à la Région. Le Département aurait pu conserver cette compétence qu'il maîtrisait depuis plus de 30 ans.

À compter du 1^{er} septembre 2017, les transports scolaires de Côte-d'Or seront entièrement gérés par la Bourgogne-Franche-Comté.

La Région a récemment évoqué la mise en place de frais de dossier pouvant atteindre 6 à 10 % du coût total du service. Le Département tient à ce que les transports scolaires restent gratuits pour les familles côte-d'oriennes mais aussi qu'ils conservent le même niveau de qualité pour le transport des élèves de la maternelle au lycée. **Une pétition a été mise en ligne sur cotedor.fr.**

Pour la dernière année, le Conseil Départemental se charge des inscriptions Transco pour la rentrée scolaire prochaine 2017-2018.

Les dossiers d'inscription seront téléchargeables à partir du 22 mai sur cotedor.fr

PLAN PATRIMOINE INSERTION COMMUNES, PENSEZ MAINTENANT À VOS PROJETS 2018 !

Le patrimoine rural est particulièrement riche et diversifié en Côte-d'Or. Il est le témoin d'une longue histoire et contribue fortement à son identité. Constitutif de nos campagnes, facteur de développement des territoires ruraux, on lui doit une part de son attractivité touristique.

Parfois négligé, cet héritage risque de disparaître faute d'entretien.

Le Conseil Départemental, est le garant des solidarités humaines et territoriales. À travers le financement du Plan Patrimoine Insertion, il permet à des personnes en chantier d'insertion de réaliser des travaux valorisants leur permettant d'acquérir un savoir-faire, et contribue à la mise en valeur et la rénovation du petit patrimoine public non protégé (lavoirs, murets en pierres sèches, fours à pain, calvaires...).

Après avoir pris contact avec les opérateurs de leur secteur (Sentiers, Ressources, GREN, Défis21-Avenir Environnement), les communes intéressées sont invitées à déposer leurs projets pour 2018 avant le 30 juin 2017, au Conseil Départemental de Côte-d'Or - Service Action Sociale Insertion.

Pour tout renseignement : 03 80 63 62 07

GOURMET BAG, DEMANDEZ-LE !



On vous en a parlé, aujourd'hui nous vous le dévoilons.

Le Gourmet Bag, c'est l'opportunité de ne plus gâcher, de ne pas se forcer, de ne plus jeter et surtout de respecter le produit, le restaurateur, la planète.

Alors n'hésitez pas ! Si vous ne pouvez pas finir votre assiette, demandez le Gourmet bag.

Les restaurants participant sont identifiés par un sticker.

Vous pouvez en retrouver la liste sur www.ecotidiens21.fr

les Jardins du Département

53 bis Rue de la Préfecture • Dijon



les Jardins
du Département
53 bis Rue de la Préfecture • Dijon

Des Romains
mer. 31 mai
Démonstrations, ateliers,
jeux, dégustations...

ALÉSIA
Association
entrée libre et gratuite
infos sur www.cotedor.fr

les Jardins
du Département
53 bis Rue de la Préfecture • Dijon

Showcase
Jeunes Talents
de Côte-d'Or

8 juin 19h
Komodo
Teldem Com'unity

entrée libre et gratuite
restauration
infos sur www.cotedor.fr

les Jardins
du Département
53 bis Rue de la Préfecture • Dijon

The Blues Brothers

16 juin 20h
Ciné plein air

UD 21
MJ
LES JARDINS
DU DÉPARTEMENT

entrée libre et gratuite
restauration
infos sur www.cotedor.fr

entrée libre et gratuite • restauration • infos sur www.cotedor.fr